

La transformation des produits forestiers et leur commercialisation

A partir des quatre cas d'études présentés ci-après, notamment l'entreprise « Jausiam », par son directeur M. Danezan, le débat s'est engagé dans trois directions.

En amont d'une entreprise quels sont les facteurs essentiels qui permettent de mettre sur orbite un projet ?

Dans la phase de conception d'une entreprise, la part accordée à l'étude de marché doit être privilégiée et ceci malgré parfois les réticences des partenaires publics, qui sont plus facilement financeurs des investissements en infrastructures qu'en études. La « Jausiam » a connu cet accueil et a dû changer de stratégie de production au cours de sa première année d'exercice.

Dans le créneau de la première transformation de la filière-bois, la concurrence internationale (Canada, URSS, pays scandinaves) demeure très vive. Investir dans cette première transformation n'est possible à l'heure actuelle qu'avec l'appui des collectivités locales et de l'État. Le secteur bancaire ne prendra les risques qu'avec des cautions très importantes.

Une étude de marché très précise, et un montage financier dans lequel les partenaires publics ont un rôle déterminant, sont des passages obligés dans la création d'entreprise.

Quels marchés, quelles concurrences ? Un problème de matières premières

Le groupe s'est ensuite penché longuement sur les disponibilités en matières premières et leurs adéquations aux

techniques de transformation actuelles et surtout les degrés de satisfaction du marché après transformation.

Les techniques et matériels de transformation ont été importés en simultanéité avec la matière première : scandinaves ou canadiens. Ce matériel, ces techniques sont mal adaptés pour travailler les bois français a fortiori méditerranéens. Il faut s'inscrire dans un marché spécifique et non traditionnel. A l'instar des entrepreneurs landais qui ont basé une communication et une publicité sur la spécificité de leurs produits issus de bois locaux (lambris à nœuds), l'entreprise doit créer des produits spécifiques grâce à des outils publicitaires développant un engouement pour ces produits. Après avoir affronté la concurrence étrangère sur le marché traditionnel, la « Jausiam » s'est réorientée sur des marchés spécifiques.

A partir de ces constats, le groupe de travail aborda une réflexion en terme de sylviculture : quel marché pour telle essence ? Le pin d'Alep, le pin maritime ? Éclairé par l'intervention de M. Maachou, de l'Institut national de la recherche forestière d'Alger, l'exemple de l'Algérie dans l'utilisation du pin d'Alep pour la fabrication de panneaux à particules démontre la possibilité de trouver des créneaux spécifiques adaptés à l'utilisation des essences locales.

La formation des hommes, la législation du travail, des contraintes !

Se pose pour toute entreprise le problème de la formation de ses hommes : l'expérience de la « Jausiam » démontre la difficulté qu'ont les chefs d'entreprises dans les régions méditerranéennes reculées, à trouver une main-d'œuvre, à la former surtout, à la conserver ; des problèmes se sont posés avec la main-d'œuvre locale qui envisageait ce travail dans le cadre d'une pluriactivité et avec la main-d'œuvre extérieure qui s'est trouvée confrontée à des difficultés d'acclimatation.

Ce sujet sera abordé à nouveau par le groupe lors de la réflexion générale sur la formation.

D. L.

« Jausiam scierie »

Présentation par M. Danezan*, directeur général de la société « Jausiam » à Jausiers, Alpes-de-Haute-Provence.

Description sommaire

L'unité « Jausiam scierie » a été créée fin avril 1986. La capacité de traitement prévue pour cette entreprise est de 10 000 m³ annuels. A l'heure actuelle, l'entreprise transforme 5 à 6 000 m³ de bois locaux (mélèze), soit 60 m³ par jour. Son approvisionnement s'effectue sur les départements des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes, soit à l'ONF, soit à des forestiers locaux (travail en sous-traitance, ou emploi de tâcherons). Pour le transport, l'entreprise possède un semi-remorque.

Vingt personnes sont employées, 16 à la production et 4 à la gestion administrative. La société possède 2 séchoirs qui sont alimentés par une chaufferie où sont utilisés les déchets et les écorces. Les productions actuelles sont le bardage de mélèze, les lambris et les planchers.

Historique

La création de cette jeune entreprise (un an d'existence), est issue de la réunion de partenaires publics et privés.

A l'origine, sur le site actuel, une entreprise de production d'emballages (cagettes, etc.) avait vu le jour (la société Agloteck). Mais aucune production n'avait pu être faite. Dans le projet initial, une Société anonyme d'économie mixte (Saem) était fortement impliquée. La mairie de Jausiers, actionnaire de cette Saem et plus particulièrement le maire, M. Cogordan, se sont posés la question du devenir du site.

Les résultats d'une étude de faisabilité ont montré qu'en 1984 notamment, une grosse demande en mélèze était restée insatisfaite (40 à 50 000 m³ de planchettes de mélèze).

C'est sur ce marché potentiel que le projet a pu voir le jour. Un certain nombre d'investisseurs privés constituaient le capital d'une société porteuse de ce projet baptisé Sicalp (Sica du Tourillon, le maire de Barcelonnette ainsi que des entreprises de la région de Barcelonnette). Cette Saem étant gestionnaire du site.

Avec l'aide du Conseil régional, de l'État (contrat de plan), de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME), de la Saem, etc. l'entreprise put démarrer fin avril 1986 la production de bardage et de lambris: livraison de lambris au prix de 3 050 F le m³ à un premier client dans le Pas-de-Calais. Quelques mois après, une « opération offensive » de l'URSS vient modifier complètement les règles du marché: des quantités importantes de mélèze russe arrivent sur le marché au prix de 1 050 F le m³ de lambris.

L'entreprise s'est donc trouvée confrontée à une concurrence imprévisible et a dû changer de stratégie puisque son prix de revient se situait autour de 900 F le m³. Les lambris blancs n'étaient plus compétitifs. C'est alors que les responsables ont envisagé différents scénarios:

- laisser tomber les bardages pour viser la qualité, en réorientant sur du lambris (2 m à 2,5 m) et du parquet



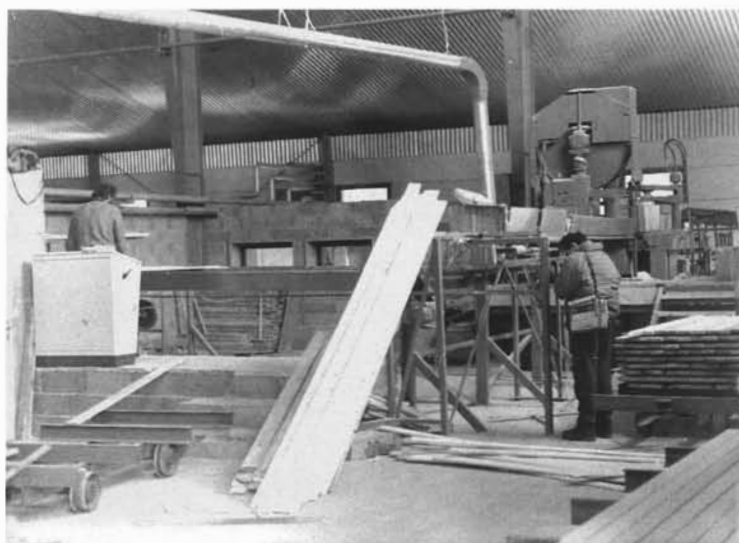
Le façonnage automatisé des planches.
Photo Dominique Ladevèze

(2 m à 2,50 m), mais se posait alors le problème de la qualité de la matière première;

- penser un autre produit qui permette de valoriser les 10 % de matière première de qualité et d'utiliser le reste. Un produit nouveau est à l'étude: le plancher à 3 plis collés.

C'est donc une entreprise qui, en plus des difficultés inhérentes à la mise en place d'un projet, connaît dans sa première année une réorientation complète de sa stratégie.

M.D.



Ch. Salvignol réalisant un des films vidéo qui illustrera les débats. Photo D. L.

*Directeur général de la « Jausiam Scierie », Jausiers 04400 Barcelonnette.

« Provence carbonisation * »

Ancienne « Provençale de carbonisation », la Scop, a profité des structures d'ateliers relais mises en place par les communes de Siste-ron et de Mison.

La production moyenne annuelle de cette entreprise est de 3 500 m³ de charbon de bois de qualité (86 % carbone). L'essentiel de sa production concerne le créneau « barbecue », et le réseau de distribution est constitué à 90 % par les grandes surfaces, centrales d'achat et grossistes. La zone de commercialisation s'étend du Sud-Est au Sud-Ouest, avec le développement d'une clientèle locale (Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes). La situation du marché, la concurrence ont poussé l'entreprise à développer une activité de négoce importante qui va déboucher sur la création d'une structure de commercialisation commune avec différents producteurs du réseau.

La campagne de commercialisation est concentrée sur 4 mois, ce qui confère à l'entreprise une organisation du travail sur 12 mois et des besoins en fonds de roulement très importants. Tant pour la commercialisation que pour l'approvisionnement, les problèmes de transport sont résolus par l'affrètement d'un



Les fours. Photo D. L.

transporteur équipé spécialement pour l'entreprise.

Pour l'approvisionnement en matières premières (déchets de scieries : délignures de qualité, sans écorce), l'entreprise se trouve confrontée à la concurrence des Italiens qui pratiquent une politique déstructurante sur le marché des délignures et de la papeterie de Tarrascon, la Sofoest.

Historique

A l'origine de la société « Provence carbonisation » (Sarl), une Société coopérative ouvrière de production (Scop) existait sous le nom de « Provençale de carbonisation ». Le projet de cette Scop était, à partir d'une exploitation forestière des taillis (donc d'une même ressource), l'élaboration de deux produits : vente de bois de chauffage, fabrication de charbon de bois. Ce projet permettait d'atteindre un équilibre en trésorerie sur toute l'année : vente de bois de chauffage en hiver, vente du charbon de bois en été.

En terme de rentabilité, l'activité « bois en rondins » a très vite posé des problèmes de coûts de revient. C'est au bout d'un an que la Sarl « Provence carbonisation » a racheté la « Provençale », tout en changeant de stratégie afin de ne retenir que l'activité de carbonisation comme activité principale de l'entreprise. L'exploitation forestière a été arrêtée, l'approvisionnement s'est fait sur les scieries de la région.

Cette entreprise permet à 6 personnes de vivre, et a fait partie du plan de reconversion du personnel de Pêchiney, puisque ses deux gérants travaillaient sur le site de l'Argentièrre-la-Bessée.

D. L.



Le tapis roulant. Photo D. L.

*Provence carbonisation, Mison, 04200 Siste-ron.

« Société Engelvin et fils »

La visite de la société est pilotée par Jean-Claude Engelvin, PDG du groupe. Le groupe Engelvin est une société de type familial: le père, fondateur de la société et ses deux fils assument la gestion de l'ensemble des activités du groupe.

Les activités du groupe se divisent en trois grands types: le sciage, l'exploitation forestière, les chantiers de reboisement et les travaux publics. L'activité de sciage représente plus de 50 % du chiffre d'affaires. Cette activité comprend quatre unités de sciage. Deux scieries à Mende pour petits et moyens bois (22 000 m³ par an), une scierie au Bleynard pour gros bois (5 000 m³ par an) et une scierie à la Brigue dans le Tarn pour les petits bois (15 000 m³ par an).

Le groupe Engelvin se situe parmi les 10 plus importantes scieries de France. Le chiffre d'affaires prévisionnel 1987 est de 62 500 000 F H.T. Tous les transports sont effectués par l'entreprise elle-même: 11 tracteurs, 5 grumiers, sur une aire d'approvisionnement qui s'étend sur les départements suivants: Lozère, Haute-Loire, Ardèche, Gard, Aveyron, Tarn. Pour l'exploitation fores-

*Société Engelvin, 9, av. Mirandol, 48000 Mende.



Le parc à grumes. Photo D. L.

tière, de même que pour les chantiers de reboisement, la société a recours en partie à la sous-traitance, notamment pour le débardage.

En ce qui concerne la commercialisation, 30 % de la production partent à l'exportation, le reste au réseau national. La société travaille aussi bien pour de gros clients (Bouygues, etc.) que pour des clients plus modestes. La politique commerciale de l'entreprise est de

répondre à la demande de chaque client (volume, qualité, dimension) et de respecter les délais. Le groupe dispose d'un dépôt à Vitrolles qui joue le rôle de pivot pour l'exportation auprès des clients du pourtour méditerranéen (Algérie, etc.). Les sciures sont acheminées à l'unité de granulation « Cogra 48 » pour laquelle la société Engelvin représente 50 % de l'approvisionnement en matière première. Les autres déchets, plaquettes, sont commercialisés auprès des papeteries (Sofost, etc.).



Contrôle automatisé de l'approvisionnement. Photo D. L.

Historique

1936: création de la première unité de sciage.
1944: installation de l'unité sur le site actuel à Mende.
1955: premier réaménagement.
1968: second réaménagement.
1973: création du parc à grumes n° 1.
1980: installation du premier Canter pour sciage des petits bois: 7 millions de francs d'investissements.
1983: création de l'unité du Bleynard: pour gros bois, traitement des chablis issus de la tempête de 1982. L'unité possède 2 sites de conservation par arrosage des grumes. Installation du parc à grumes n° 2.
1986: création de l'unité du Tarn, unité entièrement informatisée.

D. L.

« Cogra 48 »* Granulation de sciure⁽¹⁾

Les scieries lozériennes débitent chaque année environ 200 000 m³ de grumes générant ainsi quelques 13 000 tonnes de sciures dont l'écoulement posait des problèmes en raison de l'équipement des utilisateurs potentiels. Déchet improductif et volumineux (densité des sciures humides foisonnées: 0,3 tonnes par m³), ces sciures coûtaient donc cher à gérer, stocker, déplacer et étaient souvent la cause de pollution.

La question était donc de savoir comment écouler localement ces sciures dans des conditions économiques satisfaisantes.

C'est ainsi que l'étude réalisée en 1981 par M^{lle} Bonniol, chargée d'étude à la société d'économie mixte de la Lozère, en étroite collaboration avec le service forestier de la Direction départementale de l'agriculture de la Lozère, concluait à la possibilité d'installer une centrale de granulation de sciure dans les environs de Mende.

Outre le fait de permettre aux scieurs de résoudre un problème crucial, la production d'une énergie locale, à un prix compétitif, apparaissait comme très intéressante dans ce département éloigné des centres d'approvisionnement en énergie plus conventionnelle (raffineries de pétrole, centrales thermiques, électriques...).

Finalement, grâce à la volonté de la grande majorité des scieurs lozériens et de la société HLM, appuyée par les aides incitatives des pouvoirs publics, fut créée, le 28 mai 1982, « Cogra 48 » (combustibles granulés de Lozère).

La société « Cogra 48 »

C'est une société anonyme au capital de 500 000 F. Seize scieurs lozériens ont souscrit, à part égale, 40 % du capital. Les actionnaires sont la société HLM pour 40 %, la Caisse régionale de crédit agricole pour 10 % et la société d'économie mixte de la Lozère pour 10 %.

Elle est présidée par Jean-Claude Engelvin, important scieur local, et dirigée par Bernard Chapon, un ancien scieur reconverti. Elle emploie trois personnes à plein temps.

La centrale de granulation

Elle est installée près de Mende, sur un terrain de 9 000 m², loué à la municipalité, sur lequel on trouve une aire de stockage des sciures et écorces humides, un bâtiment de 320 m² abritant l'installation de granulation et un vaste entrepôt (30 x 18 m) relié au bâtiment de production par un convoyeur à chaîne (bâtiment de stockage: capacité 2 800 tonnes).

L'outil de granulation proprement dit a été fourni et installé par « Promill ». La chaîne de conditionnement s'articule schématiquement de la façon suivante: la sciure est reprise au tas par un chargeur à godet, puis vidée dans la goulotte de réception du tapis d'alimentation. La sciure est alors à 40-50 % d'humidité (suivant la saison). A partir de là et jusqu'à la sortie du produit fini, le processus de fabrication est entièrement automatisé: la sciure brute passe dans le désintégrateur où sont broyés les éléments grossiers de bois qui s'y trouvent mélangés; elle



La bouche du tambour sécheur.
Photo D. L.

passé ensuite dans un tambour sécheur (les gaz de séchage sont obtenus par combustion des écorces préalablement broyées et séchées); elle est ensuite plus finement broyée (broyeur à marteaux comportant une grille dont les trous font 3 mm de diamètre); puis elle est envoyée dans la presse dont le rendement est de 2,15 à 2,20 tonnes par heure en moyenne; les granulés ainsi produits sont refroidis puis tamisés avant stockage. La granulation se fait sans liant.



Le dispositif « Promill ». Photo D. L.

*Z. I. de Gardès, 48000 Mende.

Fiche technique

Diamètre : 8 mm
Longueur : 10 à 30 mm
Densité : 1,1 à 1,2
Masse volumique : 700 kg/m³
Taux d'humidité : 5 % sur brut
Pci : 4 280 Kcal/Kg
Taux de cendres : moins de 1 %
Rendement chaufferie : 85 %
Prix (valeur 1986) : 15 à 16 centimes la thermie.

Outre les installations mentionnées plus haut, « Cogra 48 » est équipée d'un pont à bascule, de deux camions munis de bras de levage et d'une trentaine de conteneurs pour la collecte des sciures.

Le tout a nécessité un investissement de 5 850 000 F dont 60 %, sous diverses formes, ont été pris en charge par les pouvoirs publics.

L'ensemble, qui a été mis en fonction en février 1983, mais qui après un nécessaire temps de mise au point, n'est véritablement devenu opérationnel qu'à partir de mars

1983, a produit, pour sa première saison de chauffe (83-84) de l'ordre de 4 500 tonnes de granulés.

Approvisionnement en matière première

« Cogra 48 » dispose d'une trentaine de conteneurs, de 32 m³ chacun, qu'elle répartit à la demande des seize scieurs sociétaires, ce qui permet de minimiser les investissements pour ces derniers. Elle se charge de la collecte dans un rayon d'action de 50 km autour de Mende. 50 % de l'approvisionnement proviennent de la scierie « Engelvin ».

La sciure est enlevée au prix de 9 F le m³.

Les débouchés

« Cogra 48 » a deux contrats d'approvisionnement sur 10 ans, avec les HLM de Fontanille à Mende (1 900 tonnes) et l'hôpital de Mende

(1 200 tonnes). A chaque campagne de chauffe, le prix de la tonne de granulés est réévalué en fonction de différents paramètres prédéfinis.

D'autres gros consommateurs ont opté pour ce mode de chauffage : maison de retraite, écoles, lycées, HLM de Saint-Martin-d'Hères (Isère).

En conclusion, cette réalisation, dont la santé financière paraît solide, présente plusieurs avantages pour la Lozère : l'évacuation d'un déchet encombrant et improductif sans grever les finances des scieries, au contraire ; valorisation maximale des grumes ; utilisation d'une source d'énergie locale importante et renouvelable (en fonctionnant à pleine capacité, le centre de granulation évitera l'importation de 2 800 000 litres de fuel) ; création d'emplois et de valeur ajoutée sur place.

D. L.

(1) Cf. *Forêt méditerranéenne*, t. VI, n° 1, Décembre 1984, p. 231-232.

Entreprises et emplois
dans la filière-bois en région
Provence-Alpes-Côte d'Azur

Source : service régional de la forêt et du bois de Provence-Alpes-Côte d'Azur *

Tableau I

Salariés permanents et heures saisonnières (1986) :

	SALARIÉS PERMANENTS						SAISONNIERS					
	Nombre d'activités ⁽¹⁾			Nombre de salariés			Nombre d'activités			Nombre d'heures saisonnières		
	E.F.	Sc	Autres ⁽²⁾	E.F.	Sc	Autres	E.F.	Sc	Autres	E.F.	Sc	Autres
04	27	15	3	75	65	102	18	1	2	47 945	1 438	2 700
05	20	14	7	52	77	57	16	7	2	58 819	9 251	6 130
06	16	14	8	38	65	114	8	1	1	11 522	52	82
13	10	9	8	44	45	87	—	—	1	—	—	3 303
83	19	6	9	49	22	31	20	1	1	17 733	900	250
84	9	7	7	20	31	25	—	1	1	—	1 831	10 996
PACA	101	65	42	278	345	424	62	11	8	136 019	13 472	23 492

*Parc Marveyre, av. de Marveyre, 13008 Marseille.

Tableau II

Nombre d'entreprises (au 1^{er} septembre 1987) :

Département	Exploitant forestier (E.F.)	Exploitant forestier et scierie	Scierie seulement (Sc.)	Total
04	64	19	—	83
05	45	12	3	60
06	38	13	2	53
13	31	4	6	41
83	116	6	—	122
84	45	3	5	53
Total	339	57	16	412

(1) Le tableau I indique le nombre d'entreprises ayant exercé une activité réelle en 1986 et ayant déclaré une main d'œuvre permanente. Ce nombre est donc inclus dans les entreprises dénombrées dans le tableau II. Ce tableau permet d'établir un quota d'emplois permanents par entreprise. Les données sur les heures d'emploi saisonniers sont des chiffres planchers, en effet l'enquête n'a pris en compte ces données qu'à partir de 1986.

(2) La rubrique « Autres activités » regroupe les travaux mécaniques du bois : montage d'éléments bois (palettes, emballages) et autres manutentions (chauffeurs...) ainsi que les emplois directs de secrétariat (1/4 des 424 emplois environ).

Un aperçu de la filière-bois en Lozère et des actions de formation à mener ou déjà réalisées dans le secteur artisanal

J.-C. LAURENS*, Chambre des métiers de Lozère

Entreprises du secteur des métiers

Première transformation

— Tissu rural d'exploitation forestière et de sciage très important, indispensable à l'agriculture et à l'environnement à condition de favoriser les restructurations forestières, l'entretien, la sylviculture et la gestion d'ensemble.

— Beaucoup d'entreprises artisanales de sciage, dont l'adaptation et la modernisation sont indispensables (assistance technique et maintenance).

— Valorisation globale de la ressource, par le tri, le classement, le

*Centre des métiers, 2, bd Soubeyran, 48000 Mende.

Activité	Nombre	— 1 000 m ³	1 à 2 000 m ³	2 à 4 000 m ³	+ 4 000 m ³
Sciage	48 + 8 RCS	22	11	13	2 inscrits RM
Tronçonnage	5 RM				8 inscrits RCS
Effectif moyen	200 non comptée l'activité d'exploitation forestière.				

séchage en direction de la 2^e transformation.

— Encourager les initiatives de groupes pour l'organisation des approvisionnements et distinguer de l'exploitation forestière centre commun de tri et classement.

— Favoriser les engagements commerciaux à mener en collabora-

tion.

— Formation continue, assistance technique et de gestion, animation économique de filière.

— Collaboration des partenaires consulaires et professionnels indispensables dans cette démarche.

— Sous-produits et déchets (scierie, rémanents, délignures...).